



Avertissement agricole : **Maladies cryptogamiques sur arbres fruitiers**
19/02/2019

A l'attention des animateurs des radios locales pour diffusion :

Un bulletin d'avertissement agricole a été émis par l'Institut National de la Protection des Végétaux, signalant les conditions climatiques enregistrées ces jour-ci (la chute des pluies suivies d'un attendrissement progressif des températures avec des taux d'humidité élevés) peuvent générer les risques de contaminations par certaines maladies fongiques telles que les tavelures du pommier et du poirier, la moniliose de l'abricotier et la cloque du pêcher.

Et comptes tenu que certains arbres fruitiers à noyaux dans les régions précoces se trouvent au stade « débourrement » considéré comme stade sensible aux premières attaques par les champignons, nous recommandons aux arboriculteurs de procéder aux traitements préventifs et particulièrement ceux qui ont connu des contaminations au cours de la campagne écoulée.

L'application se réalise par des produits fongicides spécifiques et homologués à cet usage.

N.B : ce traitement est indispensable pour les verges qui n'ont pas fait l'objet d'un traitement d'hiver.